

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021 : DELIBERATION N° 123

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille VINGT ET UN, le QUATORZE SEPTEMBRE à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEL - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Myriam BERTAUX pouvoir à Jean-Pierre COULON
Boufeldja BOUNOUA pouvoir à Dominique DELCROIX
Robert PILATO pouvoir à Marie-Charles LALY
Malika TAJDIRT pouvoir à Naguib REFFAS
André PIEGAY pouvoir à Christelle DOS SANTOS
Michel WALLET pouvoir à Rémy PAUVROS

EXCUSÉ(E)S :

ABSENT(E)S :

Inèle GARAH

SECRETAIRE DE SÉANCE : Nino CHIES

OBJET : Ville de Maubeuge - Décision Modificative n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles :

- L.1612-11 relatif aux modifications budgétaires
- L.2312-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 131 en date du 16 décembre 2020 relative au budget primitif de la Ville,

Vu la délibération n° 56 en date du 28 juin 2021 relative au budget supplémentaire de la Ville,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances, Travaux, Ressources humaines, Tranquillité Publique, Commerce » en date du 07 septembre 2021,

Considérant que la réalisation des aires de jeux en raison de la complexité de certains sites nécessite la réalisation d'études,

Il est proposé au conseil municipal, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, d'inscrire les crédits ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Natures	Fonctions	Intitulés	Montants
2128	338	Autres agencements et aménagements	- 41 300,00
2031	338	Frais d'études	41 300,00
Total			0,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité,

Avec 6 abstentions (R. PAUVROS - MP. ROPITAL - M. WALLET - S. VILETTE - G. DAUMERIES - A. MICHAUX)

- **Autorise** l'inscription des crédits repris ci-dessus.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Natures	Fonctions	Intitulés	Montants
2128	338	Autres agencements et aménagements	- 41 300,00
2031	338	Frais d'études	41 300,00
Total			0,00

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le 27 SEP. 2021

Affiché le :

Notifié le : 04 OCT. 2021